

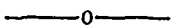
Il vaudrait mieux haïr les hommes en commun,
Mais en particulier faire grâce à chacun.

Il en est cependant, quoique à peine on les

Chez qui l'homme d'esprit est joint à l'honnête
Peut-être j'en pourrais en trouver jusqu'à trois :
Mais on risque beaucoup à se charger du choix !

DESMALIS.

(Jean-François Desmahis, de Sully-sur-Loire,
(1722-1761), auteur de l'*Imperinent*, de l'*Honnête
Homme*, et de diverses pièces fugitives).



Incorrections de langage

Relevées dans les journaux.

29. Ne dites pas : dans son opinion, on n'avait aucune raison d'accuser un parti politique de libéralisme, *tel que condamné par l'Église* ; — dites... de libéralisme, *dans le sens condamné par l'Église*.

Le mot *libéralisme* étant ici indéterminé, on ne peut lui appliquer la formule *tel que condamné...*

D'ailleurs, cette formule est incorrecte, et il faudrait dire : *tel qu'il est condamné...*

30. N'écrivez pas : un buffet garni de belles *vaisselles*, — mais ... garni de belle *vaisselle*...

Ce sont des plats, des assiettes, etc ; ce ne sont pas des *vaisselles*, mais simplement de la *vaisselle*.

31. Dans un récit historique ou littéraire, n'écrivez pas en abrégé : un soir à 10 hs, — mais : un soir à 10 heures, et mieux encore : un soir à dix heures.

On réserve les chiffres pour les problèmes, les tableaux statistiques, les énoncés scientifiques. Quant au mot heure, on l'abrège seulement à côté des chiffres, et l'on se contente de la lettre h.

32. N'écrivez pas : dix heures *passa*, dix heures et demie, puis onze heures *vint* ; mais écrivez et dites : dix heures *sonnèrent*, puis dix heures et demie, et enfin onze heures.

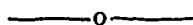
Le sujet étant au pluriel, on met le verbe au pluriel ; mais on n'emploie pas le verbe *passer* ; l'expression : dix heures *passèrent* aurait un autre sens. On pourrait dire : l'heure de dix *passa*, puis celle de dix et demie, et enfin celle de onze...

33. Ne dites pas : l'assemblée a été remise à défaut de *quorum*, — mais l'assemblée a été remise par suite du trop grand nombre d'absents.

34. Ne dites pas : M. C., le gérant du crédit foncier à Québec.... — mais : M. C., gérant du crédit foncier à Québec...

35. Ne dites pas : *L'Avenir* augmente son format de douze à seize pages ; — mais : *L'Avenir* porte de douze à seize le nombre de ses pages.

C'est le nombre des pages qui a été augmenté, et non le *format* ou la grandeur des pages ; et puis, augmenter le nombre des pages de douze à seize, ce serait mettre en plus 12, 13, 14, 15 ou 16 pages, et il n'y a eu réellement qu'une augmentation de 4 pages.



Histoire

LES GERMAINS.

On pense que les Slaves descendent de Japhet par Biphath, troisième fils de Gomer, et les Germains du même patriarche par Thogorma, autre fils de Gomer. Leur race s'étendait dans les pays compris entre la mer du Nord, le Rhin, le Danube et le Volga, mais plus particulièrement dans cette vaste contrée qui reçut d'eux le nom de Germanie, et qui forme aujourd'hui ce qu'on appelle l'*Allemagne*.

Du temps d'Auguste, la Germanie était comprise entre la mer Baltique, le Rhin, le Danube et la Vistule. Presque tout le pays était couvert d'immenses forêts, dont la plus célèbre, située dans le nord, était la forêt Hercynienne, à laquelle César donna une longueur de 60 jours de marche, et une largeur de 9 jours.

À l'époque de Tacite, au deuxième siècle, les grandes confédérations des Suèves, des Chérusques et des Marcomans, contre lesquelles les Romains avaient eu à lutter, s'étaient dissoutes, et les Germains étaient partagés en trois grandes divisions plutôt géographiques que politiques : les Istévens, les Ingévens et les Hermions. Les Sicambres se rattachaient aux Istévens, les Teutons aux Ingévens ; les Hermions comprenaient les Suèves, Marcomans, Quades, Longobards, Angles, Burgondes, Vandales, Goths, etc.

Cet état de choses changea encore pendant le cours du deuxième siècle. Du milieu du troisième à la fin du quatrième